



CAP Organisation AUDIT RH



Un regard sur la structuration de votre exploitation pour définir une organisation efficace, en phase avec vos objectifs de développement.

POURQUOI l'Audit RH ?

L'audit CAP ORGANISATION / RH est la solution adaptée lorsque vous souhaitez optimiser le fonctionnement de votre exploitation et vous donner les moyens de vous développer sereinement. Pour vous, Vitalor vous propose :

- De bénéficier de l'expertise de ses consultants pour faire un point de situation objectif sur votre domaine,
- De déterminer les atouts et les faiblesses de votre structure pour construire avec vous les bases d'une organisation adaptée à vos besoins et à vos ambitions,
- Des propositions de solutions adaptées à votre entreprise.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

• Conçu comme un véritable outil d'optimisation et de sécurisation de votre organisation, l'audit CAP ORGANISATION / RH vous permet de bénéficier d'un regard extérieur, professionnel et expert. Sa démarche pas à pas permet à nos consultants de s'imprégner de vos problématiques pour mieux vous orienter et vous proposer des solutions pertinentes, sur-mesure.

Domaines d'intervention de CAP Organisation • AUDIT RH

Afin de vous garantir la pertinence de ses recommandations, les consultants Vitalor dresseront un état des lieux complet et objectif de l'organisation de votre exploitation. Les observations et analyses porteront sur :

- Les pratiques culturelles : parcours techniques, vinification,...
- Les ressources humaines : masse salariale, administratif,...
- Les aspects financiers : rentabilité, capacité d'autofinancement,...
- Les aspects commerciaux : marketing, commercialisation,...
- Le système informatique : logiciels, utilisation,...

Un accent tout particulier sera mis sur l'évaluation de votre organisation au regard des aspects réglementaires liés à la production, ainsi que l'adéquation des ressources à votre stratégie d'exploitation. L'analyse de l'ensemble de ces points d'observation permettra de déterminer les points forts et les axes de progression à mettre en oeuvre sur votre structure. Les axes de recommandations d'organisation, en phase avec l'ensemble des composantes de votre exploitation, seront consignés au sein d'un rapport détaillé, de façon objective et cadencée.

En fonction de vos choix, l'expertise des consultants Vitalor pourra alors être mise à profit pour vous proposer un accompagnement à la mise en oeuvre de ces recommandations (en complément).